

Mairie de Montsalès  
**12260 MONTSALES**  
**Tél : 05-65-81-56-03**

*République Française*

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de  
L'AVEYRON

|                            |
|----------------------------|
| Séance du 03 novembre 2016 |
|----------------------------|

Arrondissement de  
VILLEFRANCHE  
s'est réuni en

L'an deux mil seize, le trois novembre  
Le conseil Municipal de la commune de Montsalès dûment convoqué

Session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît

MARTY, Maire.  
Canton de VILLENEUVE  
D'AVEYRON

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/10/2016

Présents : 8

Votants : 8

Présents : tous les conseillers en exercice sauf Bruno Soulié, Daniel  
Feral et Véronique Petit

Secrétaire de séance : Christophe Mas

Objet : Motion contre le déploiement des compteurs Linky

**Le Conseil Municipal**

- Considérant que les communes ont pour vocation de servir l'intérêt général et que les programmes de compteurs communicants visent au contraire à favoriser des intérêts commerciaux,
- Considérant qu'il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante,
- Considérant que les compteurs communicants sont susceptibles d'être facteurs de risques pour la santé des habitants et pour le respect de la vie privée

Après en avoir délibéré à la majorité des voix, à savoir Voix POUR : 6 Abstentions : 2

- Rappelle que les compteurs d'électricité appartiennent aux collectivités et non à ERDF
- Demande au SIEDA d'intervenir auprès d'ERDF pour lui signaler que les compteurs communicants ne doivent pas être installés sur la commune de Montsalès.

Ainsi Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Publié et transmis le 22/11/2016

Le Maire,